

COMMUNE DE PLOGASTEL SAINT GERMAIN - AVIS AU PUBLIC

PROLONGATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

A la demande du commissaire enquêteur, le Maire de Plogastel Saint Germain, par arrêté du 12 septembre 2019, a prolongé l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme prévue du 12 août 2019 au 13 septembre 2019 inclus pour une durée de 14 jours soit jusqu'au 27 septembre 2019 inclus.

Jusqu'à cette date, le dossier d'élaboration du plan local d'urbanisme ainsi qu'un registre resteront tenus à disposition du public en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et les lundis et samedis de 9h à 12h.

Le commissaire enquêteur tiendra deux permanences supplémentaires à la mairie aux jours et heures suivants :

- Jeudi 19 septembre 2019 de 14h à 17h
- Vendredi 27 septembre 2019 de 14h à 17h

Pendant toute la durée de la prolongation de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit en mairie au commissaire enquêteur:

- sur le registre d'enquête
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Mairie de Plogastel Saint Germain

Place de la mairie

29710 Plogastel Saint Germain

- ou les formuler à l'adresse mail suivante : mairie@plogastelsaintgermain.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet de la ville. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur durant un (1) an à la Mairie de Plogastel Saint Germain ainsi qu'à la Préfecture du Finistère aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire : Jocelyne PLOUHINEC